



Déclaration de clôture de la Première Réunion des Ministres de la Défense de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme

8/3/1439H (26/11/2017G)

Les Ministres de la Défense de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme, lors de leur réunion tenue à Riyad, capitale du Royaume d'Arabie Saoudite, le dimanche 8/3/1439H (26/11/2017G), se basant sur le communiqué publié le 3 Rabi al Awwal 1437H (14/12/2015G) rendant publique la formation de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme et au vu de la déclaration de clôture de la réunion des Commandants en chef des pays membres de cette Coalition tenue dans la ville de Riyad du 17 au 18 Joumada al Akhira 1437H (26-27 Mars 2016),

Expriment leur profonde gratitude au Royaume d'Arabie Saoudite pour ses efforts qui menèrent à la formation de cette Coalition et le remercient pour avoir accueilli la réunion du Conseil des Ministres de la Défense de la Coalition. Ils expriment également leur gratitude à Son Altesse Royale, le Ministre de la Défense du Royaume d'Arabie Saoudite pour avoir présidé cette réunion et ses sessions ainsi que pour les résultats positifs qui en découlèrent.

Les Ministres de la Défense affirment, en ce sens, que le terrorisme est un défi continu et exponentiel menaçant la paix, la sécurité et la stabilité régionale et internationale, et ce, après avoir franchi les frontières géographiques des États, outrepassé toutes les valeurs et soit devenu bien plus violent qu'auparavant. Ceci est particulièrement vrai dans notre monde musulman qui ne cesse de subir ses crimes ainsi que ce qu'il laisse sur son passage comme pertes considérables de vies et destruction de biens, sans mentionner l'impossibilité pour les sociétés touchées par ce fléau d'aspirer à une existence calme et pacifique.

Les Ministres affirment également la détermination de leurs pays à coordonner et à unifier leurs efforts afin de repousser ses multiples dangers et de lui faire opposition. De même, ils soulignent l'extrême nécessité d'une action commune, d'un travail collectif organisé et d'une planification stratégique globale permettant de positivement traiter le danger du terrorisme et de contrecarrer les efforts de ceux qui tentent de provoquer les conflits, le sectarisme et de propager le chaos et les troubles dans leur pays.

Conscients de l'importance d'une lutte contre le terrorisme à tous les niveaux, ils ont convenu de ce qui suit:

Premièrement: Combattre le terrorisme au niveau intellectuel.

1. Les Ministres ont affirmé leur détermination à employer tous les moyens possibles pour faire face aux idées et théories du terrorisme, pour révéler son vrai visage et dévoiler ses erreurs, ses prétentions, ses ambiguïtés et ses méthodes trompeuses d'instrumentalisation des textes et des événements. Ceci, car les terroristes construisent leurs conceptions extrémistes sur des idées erronées et une mésinterprétation flagrante des textes religieux. Les Ministres ont donc totale conscience de la gravité de l'extrémisme intellectuel, de sa large propagation, de son expansion géographique grandissante et des effets profonds qu'il a sur l'individu et la société.
2. Il est impératif de scientifiquement contrer le terrorisme et d'exposer les concepts islamiques authentiques afin de mettre en valeur l'image de l'Islam modéré qui est en harmonie avec la saine nature humaine et enjoint la cohabitation avec l'autre en toute sécurité, paix, justice et bienfaisance.

Deuxièmement: Combattre le terrorisme au niveau médiatique.

1. Les Ministres ont souligné le rôle-clé des médias et la priorité maximale qui doit être accordée à leur utilisation dans la lutte contre le terrorisme et le dévoilement de son vrai visage. Ils ont mentionné la nécessité d'affronter la propagande des médias terroristes, d'en détruire les fondations, d'éradiquer leurs facteurs d'influence, d'exposer la monstruosité de leurs actes et les dangereuses conséquences qu'ils entraînent. De même, il est nécessaire de stopper l'utilisation que les terroristes font des médias pour diffuser leurs messages extrémistes.
2. Les Ministres ont souligné l'importance de l'emploi des médias sous toutes leurs formes afin de lutter contre l'idéologie extrémiste, et ce, d'où qu'elle provienne, de réfuter la propagande terroriste, les symboles de l'idéologie extrémiste et de dévoiler les méthodes par lesquelles ces derniers promeuvent leurs idées déviantes, et ce, en orientant les efforts médiatiques de manière à dévoiler leur vrai visage et leurs croyances qui font l'apologie de la mort et de la destruction. Enfin, mettre à nu leurs conceptions et méthodologies et démanteler leur appareil terroriste.
3. Les Ministres ont souligné l'importance d'utiliser les nouveaux médias dans la sensibilisation des membres de la société afin d'éviter qu'ils tombent en proie à la désinformation terroriste.

Troisièmement: Combattre le financement du terrorisme et assécher ses sources:

1. Les Ministres ont souligné l'importance d'assécher les sources de financement du terrorisme et de le couper de toute alimentation financière lui permettant de lancer ses opérations et activités. Ceci devra passer par un renforcement des efforts et une

prise de mesures rapides garantissant une lutte efficace contre son financement et permettant de totalement en assécher les sources. De même, réformer les politiques et les lois de préventions, le contrôle financier et hausser le niveau de leur application ainsi que celui des procédures internationales.

2. Les Ministres ont sollicité une meilleure coordination et coopération technique et sécuritaire en ce qui concerne l'échange de données, d'informations ainsi que l'importation de nouvelles connaissances et expertises dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme.
3. Les Ministres ont enfin rappelé la nécessité de s'assurer du fait que les différentes réglementations et démarches aient atteint un nombre suffisant et soient assez efficaces pour resserrer l'étau autour des financements terroristes. Ils mentionnèrent également l'importance d'élever le niveau de connaissance des différentes méthodes et procédés employés par le terrorisme lors du financement de ses opérations, et ce, afin de trouver les meilleures solutions de l'éradiquer.

Quatrièmement: Combattre le terrorisme au niveau militaire:

1. Les Ministres ont souligné l'importance de la puissance militaire dans la lutte contre le danger terroriste, dans le renforcement de la sécurité et de la paix dans les pays de la Coalition Islamique et dans la contribution à la sécurité et à la paix régionales et internationales.
2. Les Ministres ont rappelé l'importance pour les pays de la Coalition de se doter d'une capacité militaire suffisamment puissante afin d'affaiblir les organisations terroristes, les démanteler, les éliminer et ne leur laisser aucune occasion de réorganiser leurs rangs. La participation des pays de la Coalition dépendra des possibilités de chaque État et de son désir à participer à une opération militaire dans le cadre de l'action menée par la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme.
3. Les Ministres ont également reconnu l'importance du rôle du Centre de la Coalition dans la coordination et la complémentarité des efforts militaires, l'échange d'informations et de renseignements, la tenue de séminaires de formation et les exercices communs nécessaires.

Cinquièmement: Le mécanisme d'action de la Coalition:

Les Ministres ont salué les efforts fournis par le Royaume d'Arabie Saoudite dans la gestion de cette Coalition et ont convenu de ce qui suit:

1. Baser le siège social du Centre de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme à Riyad. Ce Centre aux besoins duquel l'Arabie Saoudite devra répondre et pour lequel elle devra remplir toutes les exigences légales et réglementaires nécessaires lui permettant d'exercer les tâches qui lui sont confiées.

2. Son Altesse le Président du Conseil des Ministres de la Défense des pays de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme se chargera de nommer le Secrétaire Général de la Coalition (le Directeur du Centre) et son Commandant Militaire, d'adopter le règlement intérieur du Centre, ses règlements et son budget annuel, de prendre les dispositions nécessaires concernant l'affectation des pays de la Coalition de leurs coordinateurs au sein du Centre, de permettre à la Coalition d'établir des partenariats avec les organisations internationales et de mettre en valeur son rôle dans la lutte contre le terrorisme au niveau international et enfin de prendre les décisions que son Altesse considèrera être dans l'intérêt de la Coalition.
3. Le Conseil des Ministres de la Défense des pays de la Coalition tiendra ses réunions sous la présidence de Son Altesse Royale une fois par an ou selon le besoin, et ce, afin de suivre les nouvelles stratégies, politiques, plans et programmes lui permettant d'atteindre ses objectifs, d'examiner les rapports présentés par le Centre de la Coalition à cet égard et de poursuivre les efforts dans les divers domaines de lutte contre le terrorisme.
4. Les Ministres ont déclaré leur détermination à redoubler d'efforts afin de poursuivre une action commune dans toute opération, programme ou initiative de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme, et ce, conformément à l'organisation du Centre et ses mécanismes.

En conclusion, les Ministres ont salué l'esprit de compréhension et de coopération qui régna lors de cette réunion et la connivence des avis et des opinions quant à la nécessité d'éradiquer ce fléau via un effort régional et international commun et durable respectant les principes de la légitimité internationale et optant pour un traitement global et multifonctionnel adapté. Ils exprimèrent leurs espoirs et aspirations à voir les efforts et les visions converger afin d'atteindre les objectifs que la Coalition s'est fixé dans son combat contre le terrorisme.

Émis à Riyad

Le 8/3/1439H (26/11/2017G)